

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE  
DE CAMONDATE DE CONVOCATION  
28/03/2023

NOMBRE DE MEMBRES

en exercice 27

présents 19

votants 23

OBJET

FINANCES

Adoption du Compte  
Financier Unique 2022

Début de la séance : 20h15

Fin de la séance : 21h29

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à vingt heures et quinze minutes, Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Salle Aragon, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude RENAUX, Maire.*

## Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Mme GUYOT, Mme ROUSSEL, M. DUPUIS, M. TELLIEZ, M. CARPENTIER, Mme BRUXELLE, Mme TOUTAIN, M. DESBUREAUX, Mme LELIEVRE, M. CARDON, M. TORCHY, Mme GOURGUECHON, M. COPPIER, M. CUVILLIERS, Mme CHATELAIN, M. BASTARD, Mme CRIMET, Mme NOISELIET, Mme SILVESTRE.

***M. RENAUX quitte la salle du Conseil Municipal et laisse la présidence à Mme GUYOT, qui présente la délibération.***

Formant la majorité des membres en exercice.

## Etaient absents :

- M. SENECHAL, pouvoir donné à M. DUPUIS,
- Mme LALOT, pouvoir donné à Mme CHATELAIN,
- Mme AUGUSTE, pouvoir donné à Mme ROUSSEL,
- Mme BUIGNET, pouvoir donné à Mme SILVESTRE.
- M. FOLLEAT, absent excusé
- M. PIOT,
- Mme LEGRAND.

## Secrétaires de séance :

- Jeannine GUYOT,
- Françoise ROUSSEL

**DELIBERATION N° 3****OBJET : FINANCES – Adoption du Compte Financier Unique 2022****LE CONSEIL MUNICIPAL DE CAMON**

Sous la présidence de Madame GUYOT Jeannine, 1ère Adjointe, le Conseil Municipal examine le Compte Financier Unique 2022.

**VU** les dispositions de l'Article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDERANT** la concordance des données comptables entre l'ordonnateur et le Trésorier, la production et l'édition du Compte Financier Unique font apparaître les résultats indiqués à l'article 1.

**DELIBERE**

**ARTICLE 1 :** APPROUVE le Compte Financier Unique 2022 faisant apparaître les résultats suivants :

=> Section de Fonctionnement :

* Dépenses :	3.615.678,11 €
* Recettes :	4.122.252,68 €
Résultat de clôture :	+ 506.574,57 €



=> Section d'Investissement :

* Dépenses :	2.220.217,93 €
* Recettes :	1.687.876,15 €
Résultat de clôture :	+ 532.341,78 €

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

Fait à Camon, le 3 avril 2023 et ont signé les membres présents.  
Pour extrait conforme aux registres.

Le Maire,  
Jean-Claude RENAUX



Le(s) secrétaire(s),

